



Fusion des lycées : le personnel est inquiet

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | mardi 24 octobre 2017

482 mots

Entre Maréchal-Leclerc et Marguerite-de-Navarre, le projet revient sur la table. Les agents craignent des suppressions de postes.

La mobilisation

Le projet de fusion des lycées Marguerite-de-Navarre et Maréchal-Leclerc suscite l'inquiétude du personnel depuis de nombreuses années. Le premier, d'enseignement général et le second, d'enseignement professionnel, sont d'immédiats voisins. « **L'ancien recteur avait déjà tenté de lancer un processus de fusion en novembre 2015** », rappelle Benoît Ehrmann, responsable de la section du syndicat SNES-FSU de Marguerite-de-Navarre.

Un courrier signé du recteur de l'Académie, Denis Rolland, en date du 14 septembre, les informe que le processus sera remis en marche. Ceci dans un délai très rapide, puisque les conseils d'administration sont appelés à délibérer les 13 et 14 novembre.

Les personnels se sont donc réunis, il y a une semaine, afin de faire valoir leur position et pouvoir s'inscrire dans le débat. Dans son courrier, le rectorat avance trois motifs : facilitation du parcours des élèves, simplification administrative et amélioration de l'attractivité des établissements.

Concernant les passerelles entre les deux lycées, de la seconde générale au lycée professionnel notamment, « **des procédures-passerelles existent déjà [...] et les élèves de Marguerite-de-Navarre ne peuvent être prioritaires sur les élèves des autres lycées** », rapportent les personnels. « **Ce sont des règles nationales qui dépassent la fusion et elle n'y changera absolument rien** », précise Benoît Ehrmann.

« On ne va pas rester les bras croisés »

Pour ce qui est de la « simplification administrative », les personnels craignent surtout la suppression de postes. « **D'expérience, nous savons bien qu'il est toujours plus facile de retirer des moyens aux grands établissements sous prétexte de mutualisation** », notent-ils.

De nombreux moyens sont déjà mutualisés entre les deux lycées : depuis 2013, la gouvernance est assurée par un seul proviseur, Renaud Douaire. La restauration et l'internat sont également partagés. « **La mutualisation des moyens annoncée en 2013 a détérioré le suivi des élèves ainsi que les conditions de travail** », soutiennent les personnels. D'autant qu'ils ne perdent pas de vue l'objectif gouvernemental de suppression de 120 000 postes de fonctionnaires.

Les personnels souhaitent être consultés par les autorités en charge. De leur côté, le proviseur ainsi que ses deux adjoints étaient reçus au rectorat, hier. Des actions pourraient être prévues très prochainement par le personnel des lycées. « **Rien n'a encore été décidé pour la rentrée, mais on ne va pas rester les bras croisés** », affirme Benoît Ehrmann.

Rose NICOLAS.